

Révisions et représentation examens du TFP APS et du SSIAP1

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

M2S33 FORMATIONS
Isabelle COUTON
05.57.54.54.94
isabelle.couton@m2s33.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

TFP APS : Être titulaire de l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité). Nous vous aidons dans cette démarche. SSIAP1 : Aptitude médicale attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante. SST ou PSE1 en cours de validité ou PSC1 de moins de deux ans.

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire, écrire, compter, et s'exprimer en français. Avant l'entrée en formation le stagiaire sera évalué sur sa capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

TFP APS : consolider les connaissances acquises lors de la formation afin d'obtenir l'aptitude professionnelle exigée dans le Décret N° 2007?1181 du 3 Août 2007 modifiant le décret 2005?1122 du 6 septembre 2005 Relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes. SSIAP1 : consolider les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de service de sécurité incendie.

Contenu et modalités d'organisation

Merci de bien vouloir consulter les programmes dans les formations suivantes : TFP APS: SOCLE de Base 41 heures - UV 1 - Module Secourisme, 14 h Gestes élémentaires de premiers secours – SST conforme au programme INRS - UV 2 - Module environnement juridique, 16 h Environnement juridique de la sécurité privée - UV 3 - Module gestion des conflits, 5 h Gestion des risques et des situations conflictuelles - UV 4 - Module stratégique, 6 h Connaissance de l'outil de transmission informatique Transmission des consignes et informations SPECIALITE : 134 heures - Module environnement juridique, 5 h (complément avec le tronc commun) - Module gestion des conflits, 9 h (complément avec le tronc commun) - Module stratégique, 2 h (complément avec le tronc commun) - UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 h Initiation au risque incendie - UV 6 - Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7h Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 h Prévention des risques terroristes Réagir face à une attaque Secourir - UV 8 - Module professionnel : 45 h Surveillance et gardiennage La mise en œuvre des missions de l'APS Savoir contrôler les accès Prendre en compte un PCS Rondes de surveillance et système de contrôle des rondes - UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 h Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages - UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 h Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection - UV 11 - Module gestion des risques : 11 h Maîtriser la gestion des alarmes Protéger le travailleur isolé Sensibilisation au risque électrique - UV 12 - Module événementiel spécifique : 7 h Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation Identifier les acteurs d'un événement Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements - UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 h Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes - UV 14 – Module industriel spécifique : 7h

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) -
diplôme d'agent de service - *Sans niveau spécifique*
Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00509037	du 16/09/2024 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	M2S33 FORMATIONS		MON COMPTE FORMATION	FPF